

HONORAIRES TRANSACTION TTC* (T.V.A 20%) Au 04/06/2025

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC, mandats simples et exclusifs	HONORAIRES TTC VIAGER (sur valeur vénale)**
De 0 à 25 000 euros	Forfait de 4 500 euros	5 000 euros
De 25 001 à 50 000 euros	Forfait de 5000 euros	6 000 euros
De 50 001 à 60 000 euros	10%	12%
De 60 001 à 70 000 euros	9%	10%
De 70 001 à 80 000 euros	8.5%	9.5%
De 80 001 à 90 000 euros	8%	9%
De 90 001 à 100 000 euros	7.5%	8.5%
De 100 001 à 250 000 euros	7%	8%
De 250 001 à 300 000 euros	6%	8%
Au-delà de 300 000 euros	5%	7%
Honoraires minimum	4 500 euros	5 000 euros

*Honoraire non rétroactifs, à la charge du vendeur sauf convention contraire

**Honoraire non rétroactifs, à la charge du vendeur sauf convention contraire, étude viagère facturée 500€TTC, offerte si mandat de vente.

HONORAIRES LOCATION (T.V.A 20%)

LOCATION HABITATION, MIXTE ET MEUBLEE + LOCATION RESIDENCE SECONDAIRE

BLOIS, MER, OUZOUER LE MARCHE, VENDÔME = Zone « non tendue »

Les honoraires de location des locaux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989 et meublés sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014

HONORAIRES (TTC)	BAILLEUR (TTC)	LOCATAIRE (TTC)
D'entremise et de négociation	Forfait 50€TTC -offert en gestion	-
Visites, constitution dossier, rédaction bail	7.5% TTC du loyer annuel hors charges, plafonné à 8€ le m ²	7.5% TTC du loyer annuel hors charges, plafonné à 8€ le m ²
Etat des lieux	Forfait 150 €TTC, plafonné à 3€ le m ²	Forfait 150 €TTC, plafonné à 3€ le m ²

AUTRES	TTC (T.V.A 20%)
Bail et renouvellement de bail	200 euros
Avenant au bail	100 euros
Etat des lieux seul (entrée ou sortie)	3€ le m ² de surface habitable

LOCATION DE GARAGE ET PARKING	BAILLEUR	LOCATAIRE
Etablissement bail et état des lieux	Forfait 120 TTC	Forfait 120 TTC

BAIL COMMERCIAL (9ans) et ou PROFESSIONNEL	HT	TTC
Recherche locataire, établissement bail et état des lieux	20% du loyer annuel hors charges à la charge du preneur soit 24%TTC	20% du loyer annuel hors charges à la charge du preneur soit 24%TTC

BAIL PRECAIRE (<24 mois)	HT	TTC
Recherche locataire, établissement bail et état des lieux	15% du loyer annuel hors charges à la charge du preneur	18% du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

LA GESTION DE VOTRE BIEN

PACK START	
Jusqu'à 299€	De 300 à 399€
18 €	48 €
De 300 à 399€	De 800 à 899€
24 €	54 €
De 400 à 499€	De 900 à 999€
30 €	60 €
De 500 à 599€	De 1000 à 1099€
36 €	66 €
De 600 à 699€	+ de 1100€
42 €	72 €

PACK TRANQUILITE	
Jusqu'à 299€	De 700 à 799€
25 €	75 €
De 300 à 399€	De 800 à 899€
35€	85 €
De 400 à 499€	De 900 à 999€
45 €	€95
De 500 à 599€	De 1000 à 1099€
55 €	105 €
De 600 à 699€	+ de 1100€
65 €	115 €

PACK OPTIMAL +	
Jusqu'à 299€	De 700 à 799€
45 €	110€
De 300 à 399€	De 800 à 899€
55 €	125 €
De 400 à 499€	De 900 à 999€
65 €	140 €
De 500 à 599€	De 1000 à 1099€
85 €	155 €
De 600 à 699€	+ de 1100€
95€	175 €

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	PACK START	PACK TRANQUILITE	PACK OPTIMAL +	Coût hors forfait
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{re} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Virement mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Réédition mensuelle des comptes	●	●	●	
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●	
Mise en relation pour dossier de subvention ANAH ou MAISON DE L'HABITAT	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	
Réparation urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
Visite conseil	●	●	●	
Gestion des sinistres : déclaration et constats	●	●	●	
Présentation VIP de nouveaux biens pour investissements	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	PACK START	PACK TRANQUILITE	PACK OPTIMAL +	Coût hors forfait
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	○	●	●	50 € TTC/dossier
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	80 € TTC par an et par lot
Gestion des sinistres : représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et versement après contrôle des travaux	○	●	●	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC/dossier + 4%du montant des travaux au-delà de 1500€ TTC
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	○	●	100 € TTC
Représentation aux assemblées générales	○	○	●	90 € TTC/représentation
Acomptes mensuels des loyers	○	○	○	1% TTC/mois
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat avec Etat des lieux de sortie en fin de gestion	○	○	○	140 € TTC +3€TTC /m ²
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	○	2% TTC
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	○	○	○	80 € TTC/heure

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à la carte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%